

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 FEVRIER 2013

ETAIENT PRESENTS :

Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE
Commune de DORMELLES

Commune d'ECUELLES
Commune d'EPISY
Commune de LA GENEVRAYE
Commune de MONTARLOT
Commune de MONTIGNY SUR LOING

Commune de MORET SUR LOING
Commune de NANTEAU SUR LUNAIN
Commune de NONVILLE
Commune de PALEY
Commune de REMAUVILLE
Commune de SAINT ANGE LE VIEIL
Commune de SAINT MAMMES
Commune de THOMERY

Commune de TREUZY LEVELAY
Commune de VENEUX LES SABLONS
Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE
Commune de VILLE SAINT JACQUES
Commune de VILLECERF
Commune de VILLEMARECHAL

Commune de VILLEMER

Mmes AUFILS, LABBOUZ, BOUTON
Mr LARGILLIERE, NOIZET,
Mme DECORNOY
Mrs FONTUGNE, DUPUIS,
Mr FEVRE, Mme CARVALHO
Mmes PERINI, DUCREUX, Mr RICHARD
Mr LOEUILLLOT, Mme BERLINGER
Mmes MONCHECOURT, BELMONTE,
Mr DYAS
Mrs SEPTIERS, Mme SERVAIS
Mr GUIMARD
Mr BELLLOT,
Mrs COCHIN, BAYET
Mr LANNEAU
Mr GOISET
Mrs BRUMENT, CHARPENTIER, CAPRION
Mrs DONATI, BRESSOLES,
Mmes FRIGNET, VALLEAUX
Mrs PATTYN, HERVE, CAUPIN
Mrs BENARD, BLANT,
Mr MOMON,
Mr DUCHATEAU,
Mme BONNET, Mrs DEYSSON, ILLIEN
Mrs PIERRE, PICOUET, BELLLOT,
Mme KLEIN
Mrs DERZELLE, PICLIN,
Mmes BEAUDOIN, CHAILLOUX

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES

Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE
Commune de DORMELLES
Commune de LA GENEVRAYE
Commune de MONTARLOT
Commune de MONTIGNY SUR LOING
Commune de MORET SUR LOING
Commune de NONVILLE
Commune de REMAUVILLE
Commune de SAINT MAMMES
Commune de VENEUX LES SABLONS
Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE
Commune de VILLE SAINT JACQUES

Mr ROGER pouvoir Mr BRUMENT
Mr MEGNIEN pouvoir Mr LARGILLIERE
Mme LEMAGNE pouvoir Mme PERINI
Mr PIQUEREZ pouvoir Mr LOEUILLLOT
Mr FRICHET pouvoir Mme MONCHECOURT
Mr RECOING pouvoir Mr SEPTIERS
Mr STIER pouvoir Mr BELLLOT
Mr DORNIER pouvoir Mr LANNEAU
Mme HARIVEL pouvoir Mr CAPRION
Mme PARADIS pouvoir Mr BLANT
Mr DEMARS pouvoir Mr MOMON
Mme DUBREUIL pouvoir Mr DUCHATEAU

Champagne-sur-Seine
Dormelles
Ecuelles
Episy
La Genevraye
Montarlot
Montigny-sur-Loing
Moret-sur-Loing
Nanteau-sur-Lunain
Nonville
Paley
Remauville
Saint-Ange-Le-Vieil
Saint-Mammès
Thomery
Treuzy-Levelay
Veneux-Les Sablons
Vernou-La-Celle-sur-Seine
Villecerf
Villemaréchal
Villemer
Ville Saint-Jacques

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Commune d'ECUELLES
 Commune d'EPISY
 Commune de MONTARLOT
 Commune de MORET SUR LOING
 Commune de NANTEAU SUR LUNAIN
 Commune de NONVILLE
 Commune de PALEY
 Commune de REMAUVILLE
 Commune de SAINT ANGE LE VIEIL
 Commune de TREUZY LEVELAY
 Commune de VENEUX LES SABLONS
 Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE
 Commune de VILLE SAINT JACQUES
 Commune de VILLECERF

Mmes RAMAGE, PORCEDDU
 Mrs BILLARD, VIDAL
 Mme BONET
 Mr MAROTTE
 Mrs FRAUD, CHALON, COSSINET
 Melle MATTHAEI, Mr GAUTHERET,
 Mrs BONNEFON, BRIFFAULT
 Mme BOUVARD, Mr JAMET
 Mrs GASCUEL, RODRIGUEZ, BRIN
 Mme PILLOT
 Mme INGHELBRETCH
 Mmes MANGIN, EMBOULE
 Mr LOUIS, Mme WALLET
 Mme DE ROYS ROBINSON

PARTICIPAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Mr ROBILLIARD
 Mr SUTY
 Mr LETULLIER

Mme MATHIOT

Melle SCHEFFER
 Mme COHEZ

Directeur Général
 Directeur de cabinet
 Directeur Général Adjoint chargé du pôle
 « APROTER »
 Chef du service « Administration Générale /
 Ressources Humaines »
 Chef du service « Finances »
 Assistante de direction

Les délégués communautaires présents ont signé la feuille de présence.

Monsieur SEPTIERS, Président de MORET SEINE & LOING ouvre la séance à
 20 h 50.

Madame MONCHECOURT est élue secrétaire de séance

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu du Conseil Communautaire
 du 17 décembre 2012 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES COMPLEMENTAIRES

Les principales informations ont été rapportées sur le compte-rendu du Bureau
 Communautaire du 21 janvier 2013

POLE « APROTER »**ECONOMIE****MELUN VAL DE SEINE INITIATIVES**

Un prêt d'honneur de 18 000 € a été accordé pour la création de la société
 « BRIGHID » à ECUELLES (création et commercialisation de produits cosmétiques bio de luxe)

FIBRE OPTIQUE – CENTRE TELE TRAVAIL

Ces deux questionnaires ont été insérés dans le MAG MSL. L'analyse est en cours
 et une décision sera prise rapidement.

EQUIMETH

L'enquête publique est terminée. Nous attendons les conclusions du Commissaire Enquêteur.

HOTEL D'ENTREPRISES – MONTIGNY SUR LOING

Le permis de construire pourrait être déposé en avril 2013.

ENVIRONNEMENT**RESEAU NATURA 2000 – Sites rivières du Loing et du Lunain**

La présidence du COPIL sera assurée par MORET SEINE & LOING.

Une consultation sera lancée pour un bureau d'études qui sera chargé d'assurer le portage du document d'objectifs (DOCOB).

URBANISME

Suite au désengagement des services de l'Etat en matière d'urbanisme, un questionnaire a été adressé aux Communes pour qu'un état des dossiers traités soit réalisé afin de pouvoir dimensionner un service communautaire qui pourrait répondre aux besoins des Communes qui seraient intéressées.

POLE « SERVICES AUX HABITANTS »**CENTRE SOCIAL****PLH**

Un tableau où apparaissaient, par Commune, la démographie (population en 2008 et 2018), les besoins en logements estimés par le PACT'ARIM (2012-2018) et ceux estimés par les Maires, a été adressé aux Communes pour d'éventuelles modifications.

A ce jour, certaines Communes n'ont toujours pas répondu.

PROJET SOCIAL

Une synthèse est en cours de rédaction. Ce dossier sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Communautaire.

Un programme des animations des services « vie sociale – jeunesse & sports » pour les vacances d'hiver a été édité et sera distribué prochainement.

POLE « RESSOURCES »**ADMINISTRATION GENERALE****BATIMENT COMMUNAUTAIRE EN ZONE RURALE**

Nos services doivent rencontrer les représentants de la CAF.

CULTURE**RESIDENCE D'ARTISTES**

Représentations le 21 février au COS de NANTEAU SUR LUNAIN et le 28 février au Centre Social.

SCENES RURALES

Représentation à MONTARLOT le 17 février à 17 h 00

Arrivée de Monsieur DONATI

ORDRE DU JOUR

POLE « APROTER »

Service « Développement local »

Cessions de terrains

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2013 et au regard des opérations d'aménagement à réaliser sur le territoire communautaire et plus particulièrement sur le territoire de la commune d'Ecuelles, il y a lieu de fixer le prix de vente de l'espace foncier :

Pôle Economique des Renardières :

- 2^{ème} tranche (ZI les Grèves) la parcelle ZB n°345 (2908 m² - 1 ou 2 lots) reste à commercialiser.
- 3^{ème} tranche (ZI les Remises) des parcelles seront viabilisées (environ 8,5 ha cessibles)
- 4^{ème} tranche (ZI les Clubs) des parcelles seront viabilisées (environ 4 ha cessibles).

Terrains dits de la Céramique

Les terrains de l'ancien site DSIPC à Ecuelles (Parcelles E 1582 – 24265 m² ; E 1575 – 13002 m² ; E 634 – 97 m²) vont être vendues.

Il est proposé de vendre ces terrains :

Pôle Economique des Renardières :

- 2^{ème} tranche (ZI les Grèves) – 20 € HT /m²
- 3^{ème} tranche (ZI les Remises) – 20 € HT/m²
- 4^{ème} tranche (ZI les Clubs) – 25 € HT/m²

Terrain dit « Céramique »

Les terrains de l'ancien site DSIPC – 45 € /m²

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à vendre les terrains aux prix indiqués ci-dessus et à signer
les actes s'y rapportant.**

Compétence « transports »

Monsieur SEPTIERS commente le document concernant l'aménagement du pôle gare MORET – VENEUX. Il rappelle :

- que pour le pilotage de ce dossier, une modification de délégations entre Monsieur BENARD et Madame PERINI ait lieu :
 - Monsieur BENARD – Vice-Président délégué aux Transports
 - Madame PERINI – Vice-Présidente déléguée à la Petite Enfance.
- que le groupe de travail sera composé, après accord des Communes, des membres de l'actuel Syndicat (un courrier leur sera adressé leur rappelant les Elus siégeant au Syndicat et dans notre groupe de travail).

En ce qui concerne le référent de MORET SEINE & LOING, il s'agira de Monsieur CZERWIEC, chargé de mission au pôle « APROTER »

Monsieur BRUMENT s'interroge sur le flux de véhicules vers les Communes desservies par une gare car suite à l'aménagement du parking de la gare de MORET / VENEUX, le stationnement sera payant, ce qui pourrait inciter les usagers à se diriger vers les autres gares du territoire.

Il propose qu'une réunion soit organisée avec les Communes de CHAMPAGNE SUR SEINE – MONTIGNY SUR LOING – SAINT MAMMES – THOMERY et VERNOU LA CELLE SUR SEINE.

POLE « RESSOURCES »

SERVICE « RESSOURCES HUMAINES »

Le président passe la parole à Mr DUCHATEAU

Le règlement intérieur des Agents de MORET SEINE & LOING a été rédigé en 2005. Depuis cette date, des textes portant sur des thèmes spécifiques ont été votés et appliqués (CET, Régime Indemnitare, Charte Informatique, ...). Ceux-ci figurent en règlements annexes. Il convient aujourd'hui d'actualiser et de compléter ce règlement.

Les modifications essentielles portent sur les points suivants :

- Absences autorisées liées à des mandats électifs locaux (pages 4, 5 et 6)
- Heures supplémentaires (page 7)
- Rentrée scolaire (page 7)
- Utilisation des véhicules de service (page 8)
- Affichage (page 9)
- Travail et vie privée (page 9)
- Téléphone portable et fixe (page 9)
- Droit à l'image (page 10)
- Cumul d'emplois (page 10)
- Hygiène et Sécurité (page 11)

Il convient également d'appliquer un règlement intérieur adapté à l'Ecole Multisports et au Service Jeunesse.

Le Bureau Communautaire lors de sa séance du 28 janvier a demandé que nos services vérifient auprès de juristes la portée de 2 articles relatifs au « travail et vie privée » et au « droit à l'image » figurant dans le règlement intérieur des agents de MORET SEINE & LOING.

Après vérification, il nous a été conseillé de supprimer ces derniers avec la mention « sans objet ».

Ces règlements ont recueilli un avis favorable du Comité Technique Paritaire lors de sa séance du 30 novembre 2012 et du Bureau Communautaire du 21 janvier 2013.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à appliquer ces différents règlements intérieurs.**

SERVICE « FINANCES »

Débat d'Orientations Budgétaires

Le Président commente le DOB

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
ADOpte LE DOB**

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur BENARD s'interroge sur les dossiers relatifs à la fibre optique et au centre de télé-travail.

Le Président informe qu'en ce qui concerne :

La fibre optique : les questionnaires sont actuellement dépouillés et analysés. Il conviendra de prendre une décision rapide.

Le centre de télé-travail : les questionnaires sont également en cours d'analyse. Nos services pourront répondre à l'appel d'offres de la Région en mars 2013.

Une étude est en cours pour installer ce centre sur un de nos sites de façon temporaire avant une implantation définitive.

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21 h 30

Le Président

P. SEPTIERS



La secrétaire de séance

S. MONCHECOURT